



Développement des filières végétales

Le Gouvernement de la République du Mali, en exprimant sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la priorité de toutes les priorités de développement, à travers l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP I et II), a créé un environnement propice à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali. Après une évaluation de la mise en œuvre du CSLP (2002–2006), le Gouvernement a adopté décembre 2006, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) qui ambitionne une croissance forte, durable et redistributive de 7% en moyenne sur la période 2007–2011 et est fondé sur la relance des secteurs productifs et la consolidation du processus de réforme du secteur public qui s'appuiera sur la décentralisation administrative et la promotion des initiatives privées. Le CSCR se base sur les acquis du CSLP et met l'accent sur budget de l'Etat qui est l'instrument de mise en œuvre annuelle du CSCR. A cet effet, le budget traduit les orientations stratégiques du CSCR. La cohérence entre le CSCR et le budget se retrouve dans le Cadre Budgétaire à Moyen terme (CBMT) global et dans les Cadres de dépenses à Moyen Terme (CDMT) sectoriels. Le cadrage macroéconomique du CSCR a servi de base à l'élaboration du CBMT. La stratégie de croissance est explicitée dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2007–2012 du Président de la République, qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le CSCR. Le CSCR constitue la première tranche quinquennale pour l'opérationnalisation du plan décennal pour l'atteinte des OMD au Mali. Ce plan doit s'inscrire avec le CSCR, en cohérence avec les grandes orientations consensuelles proposées par la vision de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Mali 2025. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du CSCR et le costing des OMD ont abouti chacun de son côté à des besoins de financement importants en vue de l'atteinte des objectifs de croissance et de réduction de pauvreté sur la période 2007–2011. Le CSCR constitue la phase intermédiaire pour l'atteinte des OMD. Un plan décennal de financement des OMD a été établi. De ce plan décennal, a été extrait le plan de financement du CSCR 2007–2011. Pour atteindre l'objectif de croissance, le Gouvernement entend faire du Mali une puissance agropastorale. Dans cette perspective et pour atteindre cet objectif assigné, 6 programmes ont été identifiés, à savoir :

1. Développement des filières végétales ;
2. Développement de l'agriculture irriguée ;
3. Développement de l'élevage et des filières animales ;
4. Développement de la filière pêche et aquaculture ;
5. Préservation et gestion décentralisée des ressources naturelles et de la faune sauvage ;
6. Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre.

Objectifs et Résultats Attendus

L'objectif global visé est le développement des filières agricoles grâce à des investissements ciblés, appropriés pour un relèvement de la sécurité alimentaire générale, du revenu et pour une amélioration du cadre de vie des producteurs. Le développement durable des filières agricoles dépendra de leur structuration toujours plus accrue et de leur compétitivité sur le marché national et international. Cet objectif se traduit par les résultats suivants.

La mise en œuvre du plan d'action pour la production de 10 millions de tonnes de céréales à l'horizon 2012 à travers la poursuite de l'initiative riz et le lancement des initiatives maïs, blé en vue de satisfaire la consommation intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales. Le développement des filières porteuses (mangue,

papaye, oignon/échalote, tomate, pomme de terre, karité, gomme arabique, la canne à sucre etc.) à travers : la satisfaire les besoins nationaux en produits végétaux et augmenter les exportations ; l'améliorer les productions sur une base durable ; l'améliorer l'environnement institutionnel et renforcer la capacité des acteurs ; l'améliorer la contribution de l'agriculture à la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le chômage ; l'augmentation de la production sucrière à travers l'implantation de deux nouvelles sucreries totalisant à terme une production de 350 000 tonnes de sucre le renforcement de la recherche agricole et diffusion de technologies.

Coût estimatif

Le coût global du programme est de 1614,7 milliards de FCFA pour la période 2009–2015.

SOUS-PROGRAMMES

I. PLAN D'ACTION POUR LA PRODUCTION DE 10 MILLIONS DE TONNES DE CEREALES A L'HORIZON 2012

Objectifs:

- (i) Satisfaire la consommation intérieure et de faire du Mali un exportateur net de céréales;
- (ii) Accroître la production de 3 800 000 tonnes en 2007/2008 à 10 287 874 tonnes en 2012

Activités : Développer les cultures de maïs, le riz, le blé, le sorgho, le mil et le fonio

Coût estimatif : Le plan d'action est évalué à 1155 milliards de FCFA

2. RENFORCEMENT DE COMPETITIVITE ET LA DIVERSIFICATION AGRICOLE: LES FILIERES PORTEUSES (MANGUE, PAPAYE, OIGNON/ ECHALOTE, TOMATE, POMME DE TERRE, KARITE, GOMME ARABIQUE ETC.)

Objectif : Améliorer les conditions de vie des populations rurales et augmenter la contribution du secteur rural à la croissance économique du pays par l'intensification et la diversification de la production agricole et le renforcement du secteur privé pour tirer profit des opportunités commerciales.

Activités :

- (i) Améliorer les performances techniques et économiques des systèmes de production et de valorisation des produits agricoles;
- (ii) Améliorer les performances économiques des filières agricoles ;
- (iii) Faciliter l'accès au financement ;
- (iv) Réaliser des infrastructures commerciales et les pistes rurales

Coût estimatif : Le coût est évalué à 50,5 milliards de FCFA.

3. RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES

Objectifs: L'objectif est d'assurer la création, l'amélioration et la diffusion de technologies adaptées répondant aux contraintes identifiées sur l'ensemble des segments de production (recherche variétale, mise au point de techniques culturales, l'amélioration des connaissances sur les systèmes de production, les productions, les filières agricoles, etc.).

Activités : Les actions de recherche développement ci-après vont concerner toutes les études filières agricoles et porteront sur :

- (i) Poursuite du financement des opérations de recherche
- (ii) Création de deux nouveaux Centres Régionaux de Recherche Agronomique (Tombouctou et Kidal) et six sous/stations ;
- (iii) Réhabilitation des huit stations et treize sous-stations et leur équipement en matériel de production, de conditionnement et de stockage de semences ;
- (iv) Renforcement en ressources humaines ;
- (v) Renforcement de la liaison Recherche/ Développement ;
- (vi) Appui au service semencier national pour la production de semences.

Coût estimatif : Le coût du sous-programme est estimé à 65 milliards de FCFA.

4. PLAN DE PRODUCTION DE 350 000 TONNES DE SUCRE

Objectifs:

- (i) Développement de la capacité de production locale en sucre
- (ii) Couverture des besoins nationaux en consommation de sucre (155 000 tonnes/an)
- (iii) Positionnement du le Mali comme exportateur de sucre dans la sous région.

Activités :

- (i) L'implantation de deux nouvelles sucreries
- (ii) Production à terme 350 000 tonnes de sucre

Coût estimatif : Le coût est estimé à 135 milliards de FCFA.

5. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR COTON

Objectifs : Accroître la contribution de la filière au développement économique et social du pays.

Activités :

Les mesures pour la réalisation de cet objectif sont :

- (i) Création de quatre filiales de la CMDT et cession de ces filiales aux privés, aux producteurs, aux travailleurs et à l'Etat
- (ii) Mise en place de trois structures de régulation : l'Interprofession du Coton (IPC), l'Office de Classement du Coton (OCC) et la Société de Bourse du Coton (SBC)
- (iii) Mise en place d'un programme d'assistance des producteurs en termes d'organisation et de formation.

Coût estimatif : Le coût s'élève à 206,2 milliards de FCFA.

6. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LEURS ORGANISATIONS

Objectifs : L'objectif visé par ce sous programme est la professionnalisation des acteurs et de leurs organisations par la mise en œuvre de la politique nationale d'enseignement, d'alphabétisation et de formation professionnelle

Activités : Un seul axe d'action s'impose: renforcement des capacités des acteurs et des membres des organisations et associations professionnelles.

Coût estimatif : Le coût du sous-programme s'élève à 3 milliards de FCFA.

Programme I : Développement des filières végétales (milliards de FCFA)

SOUS-PROGRAMMES	Coûts totaux	Mobilise	Gap
1. Plan d'action pour la production de 10 millions de tonnes de céréales a l'horizon 2020	1 155	42,3	1 112,7
2. Renforcement de compétitivité et la diversification agricole : les filières porteuses	50,5	23,7	26,8
3. Renforcement de la recherche agricole et la diffusion de technologies	65	0	65
4. Plan de production de 350 000 tonnes de sucre	135	81	54
5. Développement du secteur coton	206,2	7,2	199
6. Développement des ressources humaines et de leurs organisations	3	0	3
TOTAL PROGRAMME	1 614,7	154,2	1 460,4

